Conseil municipal de Tourcoing

SEANCE DU VENDREDI 11 JUILLET 1924

Compte administratif du Maire. — Budget supplémentaire. Agrandissement de la Bourse du Travail. — Ouvertures de rues. — Achat de décors pour le théâtre. — Acquisition d'un tableau pour le Musée. — Questions diverses :::

Le Conseil municipal s'est réuni extraordinairement samedi soir, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire, qui ouvre la séance à 18 h. 15.

Après l'appel nominal et la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Maire appelle la première question inscrite à l'ordre du jour: compte administratif du maire. Suivant le cérémonial habituel, M. le Maire se retire; c'est à M. Heulst qu'échoit l'honneur de présider momentanément la séance. M. Heulst met aux voix le compte administratif du maire qui est approuvé à l'unanimité.

FELICITATIONS AU MAIRE

M. le docteur Leduc rentre en séance; M. Heulst lui présente les félicitations du Conseil municipal pour la gestion des finances de la ville.

M. le Maire remercie: il reporte les félicitations qui lui sont adressées sur ses collaborateurs, notamment sur M. Georges Moulin, adjoint aux finances; sur M. Willerval, secrétaire général de la Mairie, et sur M. Liagre, directeur du service des finances.

Le compte administratif du maire indique très clairement que la situation considérée comme satisfaisante l'an dernier s'est encore améliorée et permet une continuité d'efforts.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet intéressant document.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire porte en recettes 15.226.012 fr. 26 et en dépenses 15.055.321 fr. 32, d'où un excédent de recettes de 170.690 fr. 94. Le budget est adopté sans observations.

OUVERTURE DE RUES NOUVELLES

M. Monvoisin lit un rapport relatif au redressement et à la couverture de l'Espierre entre la rue de Mulhouse et d'Elbeuf: une rue nouvelle sera créée. M. Monvoisin insiste pour une solution rapide de la question. M. Lambrecht donne tout apaisement à ce sujet.

Il est question en outre de percer une voie nouvelle entre les rues du Clinquet et du Brun-Pain, quartier en plein développement, puisque 160 maisons vont y être édifiées.

Le projet de prolongement de la rue de Melbourne vers le pont du canal, à l'entrée du boulevard de la Marne, ne date pas d'aujourd'hui; l'enquête a provoqué quelques objections.

M. le Maire invite l'assemblée à confirmer ses délibérations antérieures.

Même mesure est prise pour le projet d'ouverture d'une rue prolongeant la rue du Rhin jusqu'à la rue de Melbourne.

GRANDS TRAVAUX

L'assemblée avait précédemment décidé: 1° étendre le réseau de canalisations électriques en vue du développement de l'exploitation dont la ville a le monopole; 2° d'aider au développement de l'Institut Colbert, à son adaptation aux industries de la région (peignage, filature, tissage, teinturerie, fonderie, etc.) et à la construction de locaux pour l'internat. A l'époque où cette décision fut prise les moyens financiers étaient insuffisants; pour les accroître, l'achat de dommages de guerre avait été décidé. L'autorité supérieure avant autorisé ce moyen, les travaux projetés vont pouvoir être entrepris.

L'assemblée autorise donc le maire à acquérir des créances pour dommages de guerre dont le remploi serait exclusivement affecté à la reconstruction de l'école des filles de la rue des Orphelins, de l'extension de l'Institut Colbert et au développement des canalisation d'eau potable.

LE PRIX DU GAZ

Un nouvel avenant est passé entre l'Administration et la Direction de l'usine à gaz. Les nouvelles dispositions auront pour effet de fixer le prix de vente du mètre cube de gaz à 0.52 pour l'éclairage des particuliers.

UN TOURNOI DE JEUX DE BOULES

La Commission des fêtes a adopté un vœu de M. Tarel pour l'organisation annuelle d'un tournoi de jeux de boules, qui commencerait au début d'octobre pour se terminer vers Pâques. La dépense prévue pour l'organisation de ce tournoi est de 3.000 fr. L'assemblée adopte le projet.

DES DECORS POUR LE THEATRE

La collection des décors du théâtre est incomplète: il y manque, notamment, une toile « paysage » et un « décor gothique ». L'exécution de ces deux motifs revient à 11.228 fr. 30; somme adoptée.

UNE ŒUVRE D'ART POUR LE MUSÉE

L'œuvre de M. André Dewambez, « La pensée aux absents », dont nous avons publié une photographie, est acquise pour le musée; l'auteur, mutilé de guerre, prix de Rome, hors concours au Salon, a consenti à céder son œuvre qui était cotée 40.000 fr., pour le prix de 20.000.

POUR LES VIEILLARDS DES HOSPICES

Chaque année, à l'occasion du 14 juillet, la ville alloue une gratification de 900 fr. aux hospices pour l'achat de friandises destinées aux vieillards et malades.

Sur la proposition du Maire, président de la Commission administrative des hospices, la subvention est portée à 2.000 fr., somme nécessaire pour procurer quelques douceurs aux hospitalisés.

CONDITION PUBLIQUE ET CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée décide, sur le rapport qui lui est fait d'augmenter la participation de la Chambre de commerce dans les bénéfices de l'établissement. La redevance est fixée à 2 fr. par 1.000 kilos de matières textiles traitées.

BOURSE DU TRAVAIL, RUE DE GUISNES

Après lecture d'un rapport sur l'exécution des travaux de transformation et d'aménagement de l'ancienne crèche, rue de Guisnes, en vue de l'affectation de ce local à la Bourse du Travail des Syndicats professionnels affiliés à la C.G.T., le Conseil approuve un devis additif de travaux supplémentaires, pour lequel il inscrit une crédit de 197.000 fr.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le compte administratif et le compte de gestion du Receveur du Bureau de bienfaisance pour l'exercice 1923 présentent les résultats suivants: Recettes, 1.280.140 fr.; dépenses, 1.102.934 fr. 15. Cet excédent, qui représente l'excédent de caisse, ne donne pas la physionomie réelle de la situation financière du Bureau de bienfaisance. Il est nécessaire, pour l'obtenir, de faire état, d'une part, des restes à recouvrer et à payer et, d'autre part, des opérations afférentes aux exercices 1922 et antérieurs qui seront reprises au budget supplémentaire de 1924, faisant l'objet d'un rapport séparé. Ces chiffres sont alors: A l'actif: 1.422.240 fr. 01; au passif: 1.348.834 fr. 77; excédent, 73.405 fr. 34.

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation de ces comptes.

CONSTRUCTION D'UNE CLASSE A L'ECOLE RUE DES CHAMPS

Après avis de la Commission composée de MM. Moulin, adjoint; Heulst, Delombaerde et Guarin, conseillers municipaux, et Verger, architecte, directeur du Service des Bâtiments municipaux, le Conseil homologue les procès-verbaux de la réception définitive des travaux de construction d'une classe à l'école de la rue des Champs, et règle le paiement des soldes dus aux entrepreneurs.

LA VENTE DE LA VIANDE de BOUCHERIE

Sur la demande d'une délégation de marchands bouchers, un arrêté modificatif à l'article 3 de l'arrêté du 18 août 1821, réglementant la vente de la viande de boucherie, sera pris incessamment, afin d'autoriser l'entrée à Tourcoing de différentes pièces de bétail détachées.

Afin d'écarter toute entrave à la libre concurrence pour l'approvisionnement de la consommation locale, l'Administration municipale étant favorable à tout ce qui peut avoir pour effet de réduire le coût de la vie, mais étant aussi, soucieuse de la santé de nos concitoyens, avait décidé que, à partir du 9 mai 1924, et à titre d'essai, ces pièces de viandes seraient admises à l'entrée en ville sous la réserve que chaque pièce porterait très visiblement l'estampille d'un abattoir public; dans le cas contraire, la viande serait immédiatement dirigée sur l'abattoir municipal pour y être examinée.

L'application de ces mesures ayant été concluantes, il y a lieu de les rendre définitives. Le Conseil prend acte de cette communication.

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition d'une auto-arroseuse. — Etant donné les services rendus par l'auto-balayeuse-arroseuse, mise en fonctions il y a un an, l'achat d'une seconde machine analogue est décidé.

Service vicinal. — Le budget de l'exercice 1925, s'équilibrant par 105.413 fr. 05 en recettes et en dépenses, est approuvé par délibération régulière.

Service des financies. — Un total de 50.242 fr. 52, provenant de diverses sommes, est admis en non-valeur, après rapport du Receveur municipal.

Chaussées empierrées. — L'achat de gourdon pour le renouvellement des chaussées empierrées, boulevards Descat et de l'Egalité et rue de l'Hippodrome, ainsi qu'une gratification au chauffeur du cylindre, sont approuvés.

Ebouage. — L'acquisition d'une 18e cheval pour le service de l'ébouage, et un marché pour la ferrure des chevaux de ce service, sont approuvés.

Stand de tir. — Un stand de tir réduit sera construit au stand, au Pont-de-Neuville. Un crédit de 50.000 fr. est voté.

Alignement rue Ingres. — Une cession de terrain sera effectuée dans cette rue afin d'en permettre l'alignement.

Groupe municipal du Blanc-Seau. — Le Conseil ratifie les procès-verbaux relatifs à la réception définitive des travaux d'aménagement.

Vente de terrain. — La ville cède à la société « Notre Maison », une parcelle de terrain située boulevard de l'Egalité, près de la rue de la Prairie, pour encourager la construction de maisons.

Sapeurs-Pompiers. — Huit nouveaux logements seront construits sur un terrain attenant à la caserne, afin que l'effectif soit logé.

Baraquements. — L'achat de 60 baraquements édifiés sur des terrains de la ville est décidé.

Ecole des Beaux-Arts. — Un crédit de 40.000 fr. est voté pour l'aménagement et la construction d'un plafond vitré à la cour d'honneur de l'Ecole.

Rue de Besançon. — Un crédit de 122.000 fr. est voté pour la mise en viabilité de la rue de Besançon en vue de la création d'un sens unique pour la circulation de Roncq vers Tourcoing.

Square de l'Hôtel de Ville. — Un crédit supplémentaire est voté pour les travaux.

Instruction publique. — Diverses questions sont approuvées, dont l'envoi de professeur à la Semaine Pédagogique de dessin à Paris; un crédit pour l'achat de matières pour la mise en marche des sections textile et fonderie de l'Institut Colbert; le comptes de gestion et administration de 1923 du Collège de jeunes filles, ainsi que les budgets primitifs pour 1925; des augmentations de tarif des pensions et demi-pensions; l'acquisition de matériel pour la salle de physique.

Cimetières. — Les modifications au règlement actuel sont approuvées.

Service d'incendie à Mouvaux. — Après avis de M. le capitaine-commandant Debruyn, du corps des Sapeures-Pompiers de Tourcoing, une convention, pour secours en cas d'incendie, est autorisée avec la ville de Mouvaux.

Bureau de bienfaisance. — Le budget supplémentaire pour 1924 reçoit un avis favorable.

Subventions. — Des subventions sont accordées: 100 fr. à l'Association Valentin Husy; 300 fr. par an à chaque amicale laïque de la ville; 1.000 fr. aux Sévignettes pour le concours de Rennes; 3.000 fr. aux « Amis de Tourcoing ».

Personnel des services municipaux. — Un avis favorable est donné à l'application du nouveau taux pour les traitements, à a suite du coefficient du coût de la vie, récemment établi, ainsi que pour les indemnités pour charges de famille.

Réfection de la façade de l'Hôpital. — Un avis favorable est donné au projet de réfection de cette façade.

L'assemblée se constitue en comité secret. La séance publique est levée à 20 heures.

LES VENTES DE LAINES A ROUBAIX

Dans l'après-midi de vendredi ont eu lieu, sous le ministère de M. Nys, courtier assermenté, d'importantes ventes de déchets de filature et de tissage.

La presque totalité du catalogue a été vendue avec une hausse de 15 p. c. sur les prix du mois de mai.

Une certaine animation a régné pendant tout le temps de la vente.

LA REVISION DES TARIFS DE CHEMINS DE FER

Le Conseil supérieur des Chemins de fer, réuni vendredi, sous la présidence de M. Albert Mahieu, a adopté un tarif d'abonnements ordinaires applicables à la banlieue de certaines grandes villes, notamment Lille.

LES CRIMES D'EMMERIN ET DE SAINT-LAURENT-BLANGY

Les inculpés ne seront probablement jugés qu'en janvier 1925

L'instruction judiciaire que mène M. Rejou concernant les affaires criminelles d'Emmerin et de Saint-Laurent-Blangy, sera sous peu interrompue pendant une trentaine de jours. En effet, avant de poursuivre son instruction et de procéder à de nouveaux interrogatoires des bandits, le magistrat attend les résultats de l'expertise qu'il a ordonnée aux fins d'établir si la douille de revolver trouvée à Saint-Laurent-Blangy avait bien été brûlée par le revolver de Dartois.

M. Rejou attend en outre les résultats de l'enquête que la police mène actuellement dans la région de Saint-Laurent-Blangy et d'Arras, enquête qui a pour objet de réunir les preuves de la culpabilité de Dartois dans l'assassinat du chauffeur Fournier.

Si l'on tient compte des vacances que doit prendre prochainement le juge, l'instruction judiciaire de ces deux affaires ne pourra vraisemblablement pas être terminée pour la session des assises d'octobre prochain. Il est donc probable que le couple criminel serait traduit devant les Assises en janvier prochain.

Un chauffeur roubaisien victime d'un accident près de Boulogne-sur-Mer

Nous avons annoncé, hier, en « Dernière Heure », le grave accident survenu jeudi soir à M. Joseph Leybourne, 46 ans, demeurant 8, rue de Blanchemaille, à Roubaix, chauffeur d'automobile chez M. Edouard Rasson.

C'est, comme nous l'avons dit, vers 20 heures que l'accident se produisit, alors que M. Leybourne s'en retournait à Paris-Plage, venant de Boulogne.

A Pont-Pitendal, la route de Paris fait un coude assez prononcé. La limousine fut déportée et la roue gauche avant butant sur la bordure du trottoir, se brisa net. Le véhicule continua sa route sur une cinquantaine de mètres et alla s'écraser contre un arbre planté en retrait de la route. Sous la violence du choc, les ressorts avant ainsi que le boul du châssis, s'incrustèrent dans l'arbre.

Les témoins de l'accident s'empressèrent autour du chauffeur, qui était resté inanimé au volant. Il fut transporté immédiatement à la clinique Leroy, à Boulogne, où il reprit connaissance.

M. Leybourne souffrant de très fortes contusions internes, le docteur n'a pu se prononcer sur la gravité de son état.

Quant à la voiture, il fut impossible de la dégager à l'aide de camions attelés à elle; il fallut entailler l'arbre.

LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ paraîtra demain, samedi.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 12 JUILLET:

Aujourd'hui, saint Gualbert; demain saint Eugène.

194e jour de l'année.

Soleil: Lever à 5 h. 02; coucher, à 20 h. 50.

Lune: Premier quartier du 9; pleine, le 15.

Bulletin météorologique pour la journée du 12 (région Nord): Beau temps; vent de Sud-Est, 2 à 4 m.; ciel brumeux, le matin, devenant peu nuageux; température en hausse, minimum, 12°.

Caisse d'épargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

A 9 h. 30, Institution N.-D. des Victoires, distribution des prix.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « You-You », opérette.

A 21 h., Carnaval d'été du Moulin, retraite aux flambeaux.

Le carnaval d'été du Moulin, de la Potennerie et du Raverdi

LES 12, 13 ET 14 JUILLET

Les fêtes carnavalesques organisées dans ces quartiers, seront ouvertes ce soir, samedi, à 21 heures, par une retraite aux flambeaux. Le rassemblement de toutes les sociétés se fera place du Travail, chez M. G. Dewitte.

Voici, d'autre part, le programme de la journée de dimanche:

Grand réveil en fanfare. Dans la matinée, course cycliste, Roubaix-Cysoing et retour. A 11 h. 30, rue du Puy-de-Lome, concert-apéritif par l'Orphéon « Les Vieux de Versailles », sous la direction de M. J. Ladam. A 14 h., réception de la municipalité et couronnement de la muse; rassemblement pour le cortège, rue du Moulin, école des jeunes filles.

Le Comité s'est assuré le concours de l'Harmonie du Moulin, des Accordéonistes du Pile, de l'Union Française, ainsi que de nombreux groupes cyclistes, couples, isolés, etc., etc...

L'emplacement des jurys sera publié demain.

Les demoiselles qui ont bien voulu se faire inscrire comme quêteuses, sont priées de vouloir bien prendre des troncs chez M. Roger, 42, rue Daguesseau, dimanche, à partir de 9 h. du matin.

Par suite d'un fâcheux accident survenu à l'opérateur, la séance de cinéma en plein air ne pourra être donnée, ainsi qu'il avait été annoncé.

A l'occasion de ces fêtes, M. le Maire de Roubaix a pris un arrêté stipulant que les bals parés et masqués sont interdits en dehors du secteur des fêtes, et qu'il est défendu de jeter des confettis sur la voie publique. Les prescriptions ordinaires aux jours de carnaval restent en vigueur.

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

MODIFICATIONS

Quelques modifications sont apportées au programme des concours de chant, déclamation et de théâtre, organisés le 14 juillet prochain, modifications qui intéressent les concurrents.

Pour ce qui est du théâtre: Toutes les pièces seront jugées à l'Hippodrome-Théâtre. La première œuvre commencera à 8 h. 45. Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 8 h. 30. Les chefs de groupes et les acteurs pourront entrer par la rue des Longues-Haies avant l'ouverture des portes, afin d'être prêts en scène pour l'heure indiquée.

Le concours de déclamation aura lieu rue d'Alsace, Foyer des Amicales, grande salle, l'après-midi seulement, de 15 à 19 heures.

Chanteurs à voix: Cette section se trouvant trop chargée, la catégorie « Excellence amateurs » passera à l'Hippodrome de 10 à 11 h. 30. Les premiers prix se rendront ensuite salle de la Coopérative, boulevard de Belfort, pour le concours « section d'honneur » qui aura lieu vers midi.

En raison du très grand nombre de concurrents individuels et dans toutes les salles, l'ordre des concours a été modifié pour permettre à tous de se produire dans les meilleures conditions là où ils sont inscrits.

L'ordre du programme général sera rigoureusement suivi. MM. les concurrents devront être prêts à l'appel du président, afin d'éviter tous à-coups. Ils pourront se procurer ce programme général dès dimanche matin, 16, rue de la Gare, chez Mme Jubé.

La maison de l'Œuvre des Convalescents

L'annonce du tirage le 14 juillet, à midi, de la maison de l'Œuvre des Convaescents nécessiteux de l'Hôpital « La Fraternité » ainsi que des autres superbes lots, provoque un empressement justifié de la part des souscripteurs qui espèrent être favorisés par le sort.

On peut encore se procurer les derniers billets à un franc, chez MM. Liagre, 211, rue de Lannoy; Carlier, 379, rue de Lannoy; Lamère, 254, rue Pierre-de-Roubaix; A. Duquesnes, 21, rue Montgolfier; Claessens, 279 bis, rue de Lannoy; L. Plater, 188, rue Pierre-de-Roubaix; Delerue, 346, rue de Lannoy; Vanandruel, 78, rue Jouffroy, ainsi que chez les membres du Comité.

Les détenteurs de carnets devront remettre les souches et les billets invendus dimanche 13 juillet, avant midi, chez M. Devriendt, 325, rue de Lannoy. Les billets non rentrés seront considérés comme vendus.

Retour d'un mort glorieux

André-Pierre Debuisne, du 29e R. A., mort pour la France, dont la famille a sollicité le retour en vue de sa réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance de ce corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement. Il a été transporté ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

LA FETE DU 14 JUILLET. — Les commerçants de la place de la Gare, à la suite d'une démarche faite à l'Administration municipale, ont été autorisés, à l'occasion de la fête nationale, à organiser un concert le dimanche 13 juillet, à 20 heures, sur ladite Place.

Ce concert, dont nous publions le programme en « Concerts et Spectacles », sera donné par l'excellente Musique des Anciens Soldats Musiciens Français et Alliés, selon le programme que nous publions dans notre rubrique « Concerts ».

De plus, un bal champêtre aura lieu, le 14 juillet, au même endroit, à 21 heures.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 12 fr.; extra, 15 fr. Hollande, 9 et 10 fr.; vieux, 12 fr.; Gouda, 8 fr. Jambon cuit, 12 fr. Biscuits, 7 à 9 fr. Pain d'épices, 4 fr. Margarine, 6.50. Café très fin, 14 fr.; extra, 16 fr. 64199d

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Sous l'habile direction de son chef, M. Drieux, la « Concordia-Harmonie » donnera, demain dimanche à 11 h. 30, un concert-apéritif sur la place de Lys, pour fêter le cinquantenaire de la Musique municipale de cette ville.

Rendez-vous des musiciens à 11 h., à l'estaminet « Sainte-Anne », où un délégué conduira la société à la réception à la mairie.

FÊTE NATIONALE. — Avant de faire vos achats, voyez les étalages des Galeries Françaises, 28-30, rue de Lannoy, qui possèdent le plus grand choix de la région en Chemises fantie et cérémie, Cravates, Bretelles, Ceintures, etc. Toutes les formes de cols. Toutes les pointures. 156d

LA CHORALE DU CERCLE SAINT-ELOI A ATTICHES. — Répondant à une aimable invitation de M. l'abbé Goube, curé d'Attiches, ancien vicaire de la paroisse Sainte-Elisabeth, où il a laissé le meilleur souvenir, la Chorale du Cercle Saint-Eloi se rendra dans cette commune, dimanche, 13 juillet. Elle interprétera, à la grand'messe, une messe à deux voix, sous la direction de M. Pruvost.

VIEUX DENTIERS, même brisés, achetés jusqu'à 20 fr. la dent. **BIJOUX OR** jusqu'à 10 fr. le gr. **DERNIER JOUR AUJOURD'HUI.** Hôtel de Paris, 4, rue de Lille, Roubaix. 64140d

LES PUPILLES DE LA NATION. — Les représentants légaux des Pupilles de la Nation ayant obtenu un diplôme officiel sont priés de remettre à la Mairie, 2e étage, guichet 14, une attestation du directeur ou de la directrice de l'école, constatant le succès remporté par l'élève et stipulant qu'il s'agit d'un examen officiel. Ils devront faire connaître si l'enfant est déjà en possession d'un livret de caisse d'épargne.

LUNDI 14 JUILLET, nos bureaux seront fermés toute la journée. Les annonces pour dimanche seront reçues comme d'habitude, à Roubaix, avant midi, et à Tourcoing, avant 11 heures. Celles pour lundi et mardi devront être déposées à Roubaix et à Tourcoing avant 4 heures. 64133

LA CHORALE DES MUTILÉS A MALO. — L'excursion organisée par cet orphéon est assurée d'un grand succès, le nombre des inscriptions ayant dépassé le chiffre fixé.

A ce propos, le trésorier fait connaître aux sociétaires qu'il se tiendra à leur disposition dimanche 13, à 10 h. 30, au local de la chorale, pour le règlement des frais de voyage de leurs invités.

Ceux d'entre eux qui n'auraient pas réglé ce jour-là seront considérés comme n'assistant pas à la sortie.

CHAPEAUX PLOYETTE. Voir annonce 7e page.

EVADÉ DU PATRONAGE DU BUISSON, A PONT-A-MARCQ, IL AVAIT VOLÉ UN VELO. — Un détenu du patronage du Buisson, à Pont-à-Marcq, Emile Locment, 16 ans, a été rencontré, jeudi, vers 22 heures, par l'agent de police Fournier, qui l'a emmené au poste de police.

Ce jeune garçon se serait enfui, il y a plusieurs jours déjà, en compagnie d'autres camarades.

Il a été établi qu'Emile Locment était l'auteur du vol de vélo commis samedi au préjudice de M. Léon Egels, 144, boulevard de Metz.

On se rappelle que ce vélo avait été vendu par Locment 20 francs à un habitant de la rue Hellman, qui en informa aussitôt la police.

MESDAMES, pour vos vacances vous trouverez aux Galeries Ste-Anne, 49ter, Grande-Rue, un choix unique d'articles de modes, soieries, ganteries, etc.... à des prix exceptionnels. Pour vous en donner une idée, voyez nos étalages. 79d

LA FUGUE DE DEUX JEUNES GARÇONS — M. Devambez, commissaire de police, a ramené, vendredi matin, vers 4 h. 30, deux jeunes garçons errant à proximité des Halles.

Interrogés, ils ont déclaré se nommer Louis Dupré, 11 ans, et Georges Barutier, 14 ans, habitant tous deux à Wez (Belgique).

Ces deux jeunes gens, qui avaient quitté le toit paternel depuis 24 heures, ont été conduits au poste de police. Leurs parents ont été informés.

CHAUSSURES ET PANTOUFLES, souliers blancs et tennis soldés, après inventaire, à des prix incroyables. Mme Papillon-Boute, 167, rue de Lannoy. 60175

CROMBÉ. Trav. photo pour amateurs. 61178

UN PETIT GARÇON TOMBE DANS LE CANAL. — Le petit Roger Derasse, âgé de 4 ans, dont les parents habitent rue Newton, en jouant jeudi soir, sur le quai de Brest, est tombé dans le canal.

Heureusement, il fut aperçu par un passant, M. Léon Vanhille, cabaretier, boulevard de Strasbourg, qui se porta à son secours et parvint à le retirer de l'eau.

Après avoir reçu les premiers soins, l'enfant a été remis à ses parents.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'art, AU CŒUR D'OR, Roubaix. 51980

IVRESSE, COUPS ET BRIS DE CLOTURE. — M. Vandamme, commissaire de police du 5e arrondissement, a rédigé des rapports à la charge de deux jeunes gens de 19 ans, Marcel Delplanque, mécanicien, rue Magenta, 142, à Wattrelos, et à Maurice Deschamps, journalier, rue des Longues-Haies, 185, pour ivresse manifeste, coups et blessures volontaires sur la personne de M. Robert Emaer, 19 ans, rue de la Ruche, 49, et bris de clôture, commis au préjudice de M. Emile Bourreau, cabaretier, rue d'Alger, 190.

N'ACHETEZ JAMAIS SANS COMPARER et vous vous rendrez compte que les plus bas Prix en Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Garnitures, Articles fantie et Parapluies sont **RÉELLEMENT « AU COIN DORÉ », 1, rue de Lannoy.** 60710

PAPIERS PEINTS.— « Au Dantor », 113, rue de Lannoy (près Ste-Elisabeth, Rx.). Le plus gd choix et les meilleurs prix de la région. 60862

CROIX

LA FERMETURE DES CAFÉS. — Par suite de la fête du 14 juillet, de la Fête des Fabricants et des divers banquets annuels donnés par les sociétés, le Maire autorise tous les débitants de Croix à laisser ouverts leurs débits: jusque 2 h. du matin la nuit du 12 au 13; toute la nuit du 14 au 15; 2 h. du matin pour la nuit du 19 au 20; toute la nuit du 24 au 25; 2 h. du matin les nuits du 27 au 28 et du 28 au 29 juillet.

MUSIQUE – PARTITIONS

J. GRAS, 48, Grande-Rue, ROUBAIX. 60318

Demandez au « COQ HARDI » ses bières de **FERMENTATION BASSE** en bouteilles, garanties sans acide carbonique artificiel. Adressez vos commandes à la Brasserie 45, rue de la Louvière, Saint-Maurice-Lille (Téléphone 17.40), ou à M. Blicq, 294, rue du Tilleul à Roubaix. 62671

WASQUEHAL

LA DUCASSE DU CAPREAU. — C'est aujourd'hui, samedi, 12 juillet, que s'ouvre la ducasse des quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez: la fête se continuera les 13 et 14 juillet. De nombreux forains sont déjà installés dans ces quartiers, et la ducasse promet d'obtenir son succès habituel

DERNIÈRE HEURE

La propagande communiste dans la Ruhr

Le jugement de Mayence est cassé

Dusseldorf, 11 juillet. — Le Conseil de révision de l'armée française du Rhin, dans sa séance du 10 juillet, a cassé le jugement de condamnation rendu par le Conseil de guerre de Mayence dans l'affaire récente des communistes.

LE RETOUR AU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Le Ministre de l'Intérieur d'accord avec la Commission sénatoriale de la réforme électorale.

Paris, 11 juillet. — La Commission sénatoriale de la réforme électorale a entendu M. Chautempe, ministre de l'Intérieur, lequel s'est trouvé en plein accord sur l'intérêt qu'il y a à rétablir le scrutin d'arrondissement.

Après un échange de vues, la commission a désigné M. Louis Soulié comme rapporteur, avec mission de lui présenter ses conclusions dans le plus court délai.

LE PROJET D'AMNISTIE

Une protestation des officiers des chars d'assaut

Paris, 11 juillet. — L'Association des Officiers anciens combattants des chars d'assaut, ayant pour objet d'honorer et de perpétuer la mémoire des camarades tués au champ d'honneur, s'élève vigoureusement contre tout projet de loi d'amnistie généralisée qui aurait pour effet d'absoudre tous ceux qui se sont dérobés à leur devoir de Français.

LE MINISTRE DES R. L. SE PREOCCUPE DU PAIEMENT DES PETITS SINISTRÉS

Paris, 11 juillet. — M. Victor Dalbiez, ministre des R.L., a déclaré à la Commission des Régions libérées de la Chambre qu'il se préoccupait tout particulièrement du paiement des dommages de guerre aux petits sinistrés et de la reconstruction des provinces dévastées.

Pour étudier ces questions, une conférence se réunira aujourd'hui samedi à Paris, sous la présidence de M. Herriot.

L'ELECTION LEGISLATIVE DES HAUTES-ALPES

M. Pierre Audibert, ancien directeur du « Radical », à Marseille, a posé sa candidature au siège de M. Planche, député, décédé; cette élection a été fixée au 27 juillet.

La promotion du 14 juillet dans la Légion d'honneur

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE

Paris, 11 juillet. — Sont promus dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, les militaires de l'armée active dont les noms suivent:

Grand Croix: le général de division Graziani, membre du Conseil supérieur de la guerre.

Grands Officiers: les généraux de division Monroe, Savatier, Nayral, Martin de Bourgon, Hoerter, Dassort; le général de brigade Rennaux; l'intendant général Laurent.

Commandeurs: les généraux de brigade Gracy, Claudon, Debignault-Du Graurut, Patez, Veuillemin, Althoffer, Faure, Bonnet, Billote, Jannot, Pochet, Wilmot; les généraux de division Vidalon, Le Gouvello, Humbert; le contrôleur général Chapuis; l'intendant militaire Touray; le médecin inspecteur Viguier; le médecin inspecteur Thiroux; le colonel Granset; le chef de bataillon Sauvain; les lieutenants-colonels Martin Leprade, Beuclin, Courajon, Chusse, Lauzeque; le chef de bataillon Matter; les colonels Etienne, Tanner, Vasser, Ollivier, Devergnne, Julliand; le lieutenant-colonel Olieu; le colonel Judquin; le médecin principal de 1re classe Patti.

L'AFFAIRE DU VOL D'ŒUVRES D'ART DE MONTPELLIER

Le professeur Soubeyran devant les Assises de l'Hérault

Montpellier, 11 juillet. — Une trentaine de témoins ont défilé à l'audience de cet après-midi. Tous ont rendu hommage à la valeur professionnelle et au dévouement de M. le professeur Soubeyran.

Me Plagniol, avocat de Mme Matet, partie civile, a commencé sa plaidoirie.

COURTES DÉPÊCHES

— **A la Chambre.** — Le groupe de défense des travailleurs de l'Etat s'étant reconstitué a désigné comme président M. Etienne Rognon, vice-présidents MM. Durafour et Tranchand; secrétaire général, M. Marquet.

Le groupe a décidé de constituer des sections correspondant aux services intéressés.

— **Le groupe de défense des anciens prisonniers de guerre** s'est reconstitué à la Chambre et a constitué son bureau comme suit: président, M. Poittevin; vice-présidents, MM. Girod, Marchais, Lebocq et Barthe; secrétaires, MM. Jade, Anquetil, Félix Picolfi, Clusel et Plaisant.

— **Les aviateurs américains** qui font le tour du monde sont arrivés à l'aérodrome San Stefano, venant d'Alep. Ils comptent arriver à Paris à temps pour participer à la revue du 14 juillet.

— **Le Congrès de la Fédération de l'éclairage** s'est ouverte, vendredi à Paris.

— **La Commission des Affaires étrangères de la Chambre** a nommé à l'unanimité M. Albert Milhaud rapporteur de Traité de Lausanne.

— **L'échouage du « Doligny ».** — M. Dumesnil, ministre de la marine, après un examen du rapport de la commission d'enquête chargée d'examiner les causes de l'échouage du torpilleur « Doligny », près de la passe de la Teignouse, a décidé de relever de son commandement le commandant du torpilleur.

— **Un second accident d'automobile** est survenu au retour du voyage d'Alphonse XIII, dans la haute Catalogne. Une voiture de l'escorte dans laquelle se trouvaient trois personnes de la suite du roi a été projetée, à l'entrée de Mataresa, sur un arbre bordant la route. Il y a eu un mort et deux blessés.

— **Un avion transportant un passager a capoté** près de Goerlitz. Le pilote a été grièvement blessé. Le passager a été tué sur le coup.

Dernières Nouvelles Régionales

Le sac d'Orchies par les Allemands en 1914 devant le Conseil de guerre de Lille

LE MAJOR VON MEHRING CONDAMNÉ A MORT PAR CONTUMACE

Au début de son audience de vendredi, le Conseil de guerre de Lille s'est occupé du procès intenté à deux officiers allemands considérés comme responsables du massacre d'Orchies au début de la guerre. Il s'agit du major von Mehring et du major von Dittel.

Von Mehring est en outre accusé d'un certain nombre de vols dans la région d'Avesnes, où il devint par la suite commandant de place.

Le Conseil condamne, par contumace, le major von Mehring à la peine de mort; le major von Dittel à 20 ans de travaux forcés.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Faculté des Sciences (Lille). — Certificat d'études supérieures. Ont été déclarés admis définitivement: Géométrie supérieure: MM. Caire, Bauduin, Rivet, Niquet.

Faculté de Droit. — Ont été admis: Licence 2e partie: MM. Demont, Cordonnier, Taisne, Antoine, Fournier, Derasse, Thibet, Leroy, Iebled Dehem, Bride, Autem, Caullet, Cambes Lestaille Vieillard, Vendome Lacaze, Tribout, Mlles Bague, Caille, Descamps:

Licence 1re partie: MM. Leroy, Caille Collin, Gerraert, Gremilly.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Baccalauréat

Ont été admis. — 2e partie, Philosophie: MM. Clerc, Boubert, Découlx, Cabesson, Coquet, Cunin, Lambert, Mlle Vasseur, MM. Belleville, Bourreux, Laporte, Lequesne, Canesi, Chatonnier, Simonnet, Sterlin, Mlle Lagneau, Van Elslande.

1re partie. Latin-Grec: MM. Mayolle, Fromeaux, Duclercq, Fouvenle, Lefranc, Dervaux, Delelis, Fourmaintraux, Michel Motte, Rocoeice, Beauvais, Réé, Duroisel, Mlles Jussin, D'Yaglemare, Leroy.

LatinLangues: MM. Guilbert, Honoré, Mlle Winnaert, MM. Baillon, Lecadreux, Millequant, Potez, Emery, Franchi, Mlles Allègre, Auvergne, Delfore, Hamy, Mulot, Senellart, Caron, Carpentier, Février, Lalubie, Lesenne, Moullart de Tony, Placet, Fougeiac, Quculain, Ringel, Souvaire, Nercharre.

Latin-Sciences. — MM. Deball, Delomey, Drieux, Hourau Leblanc, Mabay Martin, Pilet, Soupiaux, Coutant, Dasot, Dehove, Delaeter,